L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 8 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande—Une bonne gardienne au No 91 Esplanade. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 7avril—

Demande d'une domestique de maison. S'adresser 56 North Rampart.
6 av—4 7

A LOUER.

A LOUER—Un étal de boucher, au coin des rues Chartres et Mandeville, 3me district. S'adresser 454 rue de Chartres.
8 avril—8 9 11

A VENDRE.

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille.
5 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bail et le droit d'occupation du local No 59 rue Magazine.

Jos. Baum & Fils vs Samuel J. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,803—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Tous le droit, titre et intérêt du défendeur dans le et au bail fait entre lui et Mme Robert Strong, femme de Robert Strong, du local No 59 rue Magazine, sous un bail écrit daté le 7 novembre 1892, jusqu'au 30 septembre 1893, à raison d'un loyer mensuel de $75 par mois.

2° Et au cas où le bail ci-dessus ne se vendrait pas à une prime, alors on offrira en vente le droit du défendeur d'occuper le dit local de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1893.

(Le montant dû au propriétaire ayant été payé en plein jusqu'au 30 septembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 avril—8 11 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations et stock d'un café de première classe, etc.

Miles Rosa et Elizabeth Bock vs. George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36 601.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 10 avril 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Au local No 105 rue Bienville—
Le contenu et installations, etc., du café dans le dit local, comprenant comptoirs, étagères, meubles, installation de buvette, vins, liqueurs, verres et verrerie, etc., aussi, meubles de maison, etc. Le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8avril—8 9 10

PAR LE CONSTABLE.

John P. Brady vs Marseillit Victor.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,663—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 11 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval brun foncé.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
1er avril—1er 6 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Myers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,398.—Division A.—Attendu que Henry H. Marks a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Myers, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 avril—8 12 17

Succession de Robert et Ellen Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,561—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Francis Sou'lis et Peter Daley, exécuteurs et administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 avril—8 12 17

Succession de John B. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,652—Division B.—Attendu qu'Elizabeth McGinty, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. McGinty, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 avril—7 11 16

Succession de Mathias Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,213.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gottlieb Huber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 avril—7 11 16

Henry E. Gautreaux vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,733—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J...es Soniat, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 mars—31 5 9 avril

Succession de Susan E. Stiles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38 3..4—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Laughlin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 avril—6 11 15

Succession de Edwin A. Smith et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,686—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. J. Burton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 avril—6 11 15

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 35,284.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Ellis, England et Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour
EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38 864.—Joseph Lyons vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph Lyons pour le bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour et qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, dans le but de nommer un syndic et voter sur la question de la décharge du défendeur, comme ayant le 15 avril 1893 et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens du dit Joseph Lyons soient suspendues et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.
Signé : THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
9 mars—30 au 29 avril

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 AVRIL—CLASSE No 182
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
10	58	71	49	66	7	6	55	24	27	2	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 7 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. BOURREAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons a fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
[illegible]

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,....	20,000
1 Lot de..	10,000,....	10,000
1 Lot de..	5,000,.....	5,000
2 Lots de..	2,500,.....	5,000
5 Lots de..	1,000,.....	5,000
25 Lots de..	300,.....	7,500
100 Lots de..	200,.....	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,.....	18,000
500 Lots de..	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET : Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer à tout réclamant qui présentera à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 7 avril 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$11,743,973 00	$1,531,984 00
Même temps la semaine dernière	8,469,190 00	913,247 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 5,184,000 00
Autres temps, comptant	97,300 00
Change à vue sur N. Y.	2,136 800 00
Change étranger	94,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	667,700 00
Prêts et escomptes	23,294,200 00
Autre actif comptant	4,879,600 00
Total	$36,334,900 00

PASSIF :

Circulation	$46,100 00
Dépôts	23,756,100 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,437,000 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	439,500 00
Autre passif comptant	85,460 00
Total	$27,764,160 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		303,500
Prêts	30,400	
Dépôts	75,400	
Dû aux banques et banquiers	57,480	
Change	484,900	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, er léger américain, 97@97½c.; argent américain 73@75 par cs; dollars mexicains, 63@64½; sols péruviens, 58½@59½; pesos chiliens, 58½@59½; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	7@—
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	5@6
Time do do	6@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 4½ 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 11/16 ex int. pour l'argent, 98 13/16 pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —. Paris—Rentes—97.00
Argent en lingots (par oz fin) Londres 37⅞; New York 83⅞; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REISCHMARKS—95
Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	485¼@486
Traites de banques (60 jours)	497

Les FRANCS sont fermes.

France de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.14⅜

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

20 actions N O Brewing As	100
25 actions du Carrollton RR Co	137¾
25 actions du Carrollton RR Co	137½
$2,000 Pontchartrain Lev. Bds (15 yrs)	99½
$1,000 New Consols	95¼
$2,000 Extended Crossman Bonds	104
1 action du New La Jockey Club	173
1 action du New La Jockey Club	172

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

20 actions N O Gaslight Co	112¾
6 actions NO Gaslight Co	112½

Appel de 2 P. M.

10 actions Carrollton RR. Co	136¼
70 ..do......do......do	136
40 ..do......do......do	135

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100	....	....
Bank of Commerce	100	16¼	16⅜
Canal & Banking Co	100	164	170
Citizens'	100	92	94
N. O. Co-operative B'k'g As	25	22	22¼
Germania National	100	210	220
Germania Savings	100	300	....
Hibernia National	100	248	....
Louisiana National	100	170	179
Metropolitan	100	170	180
Mutual National	100	107½	109
N. O. National	100	732½	....
People's	50	106	108
Southern National	100	110	112½
State National	100	138	148
Traders'	100	79	90
Union National	100	120	124
Whitney National	100	365	385
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	50	....
Firemen's	50	9¼	11
Germania Ins. Co	100	90	....
Hibernia Ins	100	50	....
Home Ins	100	75	....
Lafayette	50	74	85
Merchants' Ins. Co	100	71½	80
Mechanics' and Traders	100	106	107
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	114¼	....
Southern Ins. Co	100	....	91
Teutonia	100	120	128
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	135	136½
Crescent City	100	102	105
Canal and Claiborne	40	40	43
New Orleans City	50	29	124
[illegible]	50	87½	90
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	46¾	49
Imp. Bonded Warehouse	100	35	....
Jefferson City Gas Light Co	100	79	85
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	100	115
N. O. Gas Light Co	100	112	113
N. O. Waterworks Co	100	112⅞	....
N. O. Brewing Ass	100	99½	101
Jackson Brewing Co	100	102¼	104
N. O. Cold Storage Co	100	100	106
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	50	26	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	200	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
Standard F'bre Ex. Co. of Chicago	10	2½	2¾
Jockey Club	100	167	....
Comb. T. Stand	....	....	....
M. L. & B. As	....	29¼	31½
Edison Elec. Illumin'g. Co	....	....	....
Takomina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	101	106
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	25c	$5.00
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons.			
Constitutional Bds	....	96	....
Old Louisiana 4 s	....	....	....
New Consols	....	95	95¾
Atchafalaya Levee Bds	....	98	103
Boeuf Lev. Bds	....	92	96
Caddo Levee Bonds	....	90	96
5th District Levee Bds	....	91¼	94
Lafourche Lev. Bds	....	....	....
Lake Borgne Lev. Bd	....	93½	99
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	....	98	....
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	....	98¾	99½
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	....	98½	99½
Red River Atch. & S. B. Bds	....	96½	....
Tensas Basin Bonds	....	98½	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	112	....
Carrollton 13 yrs	....	112	....
Carrollton 14 yrs	....	112	115
Preferred Mexican	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
City 4's	....	....	....
Premiums	....	101¼	102
Premiums drawn number	....	167	167½
Privilege on Premiums	....	205	....
Extended Consol	....	....	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	103⅞	104½
Extended 6's	....	103	103¾
Extended 6's, R. R	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 5's	....	....	....
City 7's, old	....	101⅞	102¾
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	112¾	....
Cotton Exchange Stock	....	160	165
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	130
O. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	125¼	126½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	116	118¼
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	77½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	120	124
St-Charles St. RR. Co. mort. 14 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	....
N. O. Brewing Association bonds	....	106¾	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Hyten Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	102	106
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	65	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	68	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	25	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	40	....
City scrip, old	....	....	40
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890	....	23	30
Unpaid State coupons No 12	....	10	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	19½	20
State school warrants	....	23½	25
	....	30	50

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 8 100 balles et 800 à arriver. Le marché est ferme.
Les cotes [illegible] sont de ⅛ à ⅛c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 7/16	non
Ordinary	6 15/16 "	6⅞
Good Ordinary	7 7/16 "	7⅜
Low Middling	7⅞	7 11/16 "
Middling	8 1/16	8
Good Middling	8⅜	8⅜
Middling Fair	8¾	8¾
Fair	9⅞ non	9⅞ non

FUTURS

Stables.

Janvier — à —; février — à —; mars — à —; avril 7.92 à —; mai 7.96 à —; juin 8.04 à 8.05; juillet 8.11 à 8.12; août 8.12 à 8.15; septembre 8.13 à 8.15; octobre 8.15 à 8.17; novembre 8.17 à 8.19; décembre 8.20 à 8.22.
Les ventes comprennent 50,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8⅛; à Mobile 7⅞; à Savannah 8 1/16; à Charleston 8 Bid à Wilmington 8⅛ nom; à Norfolk 8⅛; à Baltimore 8⅛; à Boston —; à Philadelphie 9; à Memphis 8⅛; à Augusta 8.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Bien ferme.
Cotes: Middling Gulf 8 13/16.

FUTURS.

Calmes.
Janvier 8 54 à 8.56; février — à —; mars — à —; avril 8.13 à 8.14; mai 8.19 à 8.20; juin 8.28 à —; juillet 8.34 à 8.35; août 8 38 à 8.39; septembre 8.42 à —; octobre 8.42 à 8.43; novembre 8.44 à 8.45; décembre 8.50 à 8.51.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,424,140 balles; même temps l'année dernière, 2,308,214 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,590,332 balles; même temps l'année dernière. 6,545,059 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,026,766 balles; même temps l'année dernière, 1,808,043 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,469,686 balles; même temps l'année dernière, 4,959,457 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 263,517 balles; même temps l'année dernière, 296,135 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 779,644 balles; même temps, l'année dernière, 953,577 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Irrégulier.
Cotes—4 9/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—59 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 57 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 54½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@—
Strictly prime	3 11/16@—
Prime	3 11/16@—
Fully Fair	3 11/16@—
Good fair	3⅜@ 3½
Fair	3⅜@ 3⅜
Good common	3¼@—
Common	3⅛@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Les détenteurs demandent des prix plus élevés.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	4 9/16@—
Off white	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	5⅛@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	4 5/16@4¾
Off yellow	3¾@ 4
Seconds	2⅛@ 3
Refining Grades	....

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy		—@—
Choice		—@20
Strictly prime	18	@19
Good prime	13	@16
Prime	13	@16
Good fair	9	@12
Fair	9	@12
Good common	7	@ 8
Common	7	@ 8
Inferior	6	@—

RIZ.

(A la Bourse.)

RIZ ECALE—Calme.

Head	3¾@4⅛
Prime	—@—
Good	3¼@3⅜
Fair	2⅞@3
Ordinary	2½@2⅝
Common	2¼@2⅜
No 2	—@1¾

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 40.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $3 70 à 3 80; extra fancy $3 30 à 3 40; fancy nominal le baril
FARINE DE MAIS—$— à 2 30
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de mais sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :
CREAM MEAL—Choice $2 75 à —
GRITS—$2 80 à —
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 75 à —

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, 50 à 51 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 40. No 1 — à 41. Red Rust Proof Oats — à 39.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$— à 17 75.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules — à 9½; short rib sides — à 10¼; long clear sides — à 10¼; short clear sides — à 10¼.
BACON—Epaules nominales; short rib sides — à 11; long clear sides — à 10⅞; short clear sides — à 11.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, — à 8½; prime steam — à 11¼.
JAMBON—13½ à 14½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots :
CAFE RIO — Prime 20, good 20, fair 19½; ordinary 17½; common 16½c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 20¼, good 19¾; fair 20¼; low fair 19½.
BEURRE—Western Creamery—Extra 32 à —c.; extra firsts 30 à 31c.; firsts 28 à —c.; Western Dairy — Extra 23 à —; extra firsts 20 à —; firsts 18 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 13½ à —; twins, full cream, à 12½; Young America's, full cream, à 13; singles à 12¾. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅜c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $23 00 à — per short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 40 à 42c., refined 50c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6½c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1⅞-pound 5⅛c. Western —2¼-pound 6½c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1⅞-pound 5⅛c.
Twine—Jute 7½ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $3 50 à 4 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 5 à 15c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par botte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $4 50 à 5 00. Oranges de la Floride $2 50 à — par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Pacanes de la Louisiane à à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $4 50 à 5 50.
POMMES DE TERRE — $2 50 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
YAMS—$2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest $4 00 à 4 50 le baril; de la Louisiane $2 50 à 3 00.
AIL—Italien 65 à 75c. par macaroni double.
CHOUX—Home Grown $2 25 à 2 50 per crate.
CHOUCROUTE—$— à 7 50.
HARICOTS — Choice Northern med. 4⅛c.; Northern red kidney choice 5½ à 6; white kidney 5½ à; pois verts 3½.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à 1 05; Mixed 90 à 95c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $5 00 à 5 50 la douzaine; poulets $4 00 à 4 50; canards $3 25 à 3 75; oies $4 00 à 4 50; dindes $15 00 à 23 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 75 à 4 25; poulets $2 75 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 15 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 11½ à 12; ceux de la Louisiane 12 à 12½.
SUIF—5c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4⅛c., steer et peaux de vaches 50 à 70 livres 3½c., kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5½; dry salted 4½c la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $8 00; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 50c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 60c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre, grise 1½ à 2c.; noire 3 à 3½c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à de pièce, cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D $1 00, F $1 10, G $1 15, H $1 75, I $2 20, K $2 85, M $3 40, N $3 70, W G $3 85, W W $4 00. Essence de térébenthine 39. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; hogsheads de sucre —; barils de riz 37 à 38c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls heads $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 23 à 25c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 45c.; steamers $2 60 à 2 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c., Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	2....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	6 75
1865	....@	7 00
1860	....@	7 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. F. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1872	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	1 30
Guest	1 16@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 00@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	9 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	70 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	100 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Fortels, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs—Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousseau, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	2 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	15 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	30 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	30 00
Champagne—Rederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, etc	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s quarts	....@	28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, etc	....@	28 50
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 00
Bouche, Sec, quarts	....@	31 50
Bouche Riche, quarts	....@	32 75
Pomery Sec	....@	32 75
Veuve Clicquot	....@	31 00
Louis Roederer quarts	....@	....
Pinte $2 de plus par caisse		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Read Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1 10c per linear foo	10@	15c
No 2	12 00@	
1x12 boards clear	14 00@	
1x12 log through	12 00@	
1x12 merchantable	10 00@	
1x12	8 00@	
Weather boards, stock, 1⅛x6 and 7	15 00@	
Ceiling, stock, 1in	7 00@	
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1⅛x3¼ clear	25 00@	
1⅛x4¼ and 5¼, clear face	18 00@	
Weather boards No 1	18 00@	
Ceiling, clear face	15 00@	14 00
Cypress—		
Rough boards, choice and prime	20 00@	22 50
Merchantable	15 00@	16 00
Box	10 00@	14 00
Mahogany timber per ton	50 00@	60 00
S cedar timber, per ton	50 00@	60 00
Walnut timber — Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber, per 1000	27 50@	35 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split		
Laths, per 1000	1 50@	2 50
Alabama lime	1 75@	2 00
Cement, domestic	1 50@	2 00
Cement, imported	2 40@	2 60
Slate	5 00@	9 00
Brick, Lake and I. C. R. R	9 50@	10 50
Brick, paving	11 00@	12 00
Brick, ordinary	7 50@	9 00
Sand	20@	25
Shells, small		25
Plaster, calcined	1 85@	2 00
Fire brick, American, per 1000	25 00@	35 00
Fire brick, English, per 1000	27 50@	35 00
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 65@	2 00
Lake fire clay	50@	60
Sewer pipe, per foot	15@	20
Chimney flue linings, per foot	15@	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun	5 50@ 18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5¼@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0	
$5, par douz	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	
Lyndon B.C. No 4 0@3, par douz	2 50@ 5 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	2 65@ 6 00
West La Dow cultivator, W. lay by discs, chacun	3 00@ 6 00
	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha	6 25
Brant La Dow cultivator, chacun	1 25
Universal cultivator, chacun	40 00
Columbia cultivator, chacun	24 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	20 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3, 17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30 teeth	
Pennington side harrows, chacun	7 50@ 15 00
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 50
Expanding harrows, 11 tooth, chac	2 75
Deere's stalk cutter, No 1	2 75
Deere's stalk cutter, No 2	30 00
La Dow disc harrows	37 25
Deere disc harrows, No 1	25 00
Deere disc harrows, No 4	30 00
Hollow ware, skillets and lids	39 00
Anvils	10@ 11
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 65
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 10
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C O x pts chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½ S K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 20 per cent from list	
Blue Beard series, steel and wood beam, 20 per cent from list	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list	
Oreole series, steel beams, 25 per cent from list	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@
Roller, for same, net	1 00@
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base	10
Rope, cotton, 5-16 and ¼-inch, base	16
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@ 10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@ 10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 15
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	1 75
Cane knives, par douz	4 75
Wheel barrows, par douz	12 50@ 21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list	
Garland stoves, less 50 per cent off list	
Pennant stoves, less 50 per cent off list	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators, less 25 per cent off list	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	2½@	3¼
Commun to fair	2½@	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1½@	2
2me qualité, par tête	$10 00	@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00	@13 00
2me qualité	8 00	@10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6	@ 6½

Fair Ouachita	5	@ 5½
Moutons—Choice, par tête	3 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 50
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double

—DANS LE—

Cinquième District

—ET—

Des sites pour bâtir dans le Premier District

Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.

—ET—

Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN, A CREDIT.

Succession de Mme Mary El en.

No. 38,635 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci-dessus, le 6 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 805, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 forme l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 an, à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, par devant W. W. Seymour notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.

A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No 38,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—VENDREDI 14 avril 1893, à 11 heures A. M. au local No 166 rue Chestnut, entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 4 avril 1893 il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets que contient la résidence No 166, rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.

Conditions de la vente. Comptant avant livraison.
8 avril—8 12 19 26 28

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS--STOCKS

Succession de John V. Moore.

—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36 47...

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14, rue Carondelet—[illegible] des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour ci-dessus, Division B, rendu et signé le 23 mars 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les valeurs décrites ci-après:

1° Mille actions du fonds capital de la Homme Mining Co.

2° Quatre actions du fonds capital de la Compagnie de Téléphone de la Nouvelle-Orléans.

3° Cent vingt-cinq actions du fonds capital du Soni ern Mineral Land Co.

4° Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

5° Une action du fonds capital du Times-Democrat Publishing Co. de la Nouvelle-Orléans.

6° Une action du fonds capital du Southern Athletic Club de la Nouvelle-Orléans.

7° Quinze actions du fonds capital de la Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans qui seront réglées d'après le vote des actionnaires de la dite banque, les actions vendues avec les dividendes à la date du transfert.

8° Reçu du New Orleans Warehouse Co. pour cinq mille cinq cents piastres ($5,500) payés pour des appels faits sur souscription au fonds capital.

9° Dix-neuf actions du fonds capital du Chamberlain, Roy & Co limité, de la Nouvelle-Orléans.

10° Six demi-barils de Vert de Paris pesant environ quinze cent seize livres (1516).
Conditions—Comptant sur les lieux.
8 avril—8 9 15 à date

La belle résidence en bois à deux étages et terrains embellis, 284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—

1° La belle, spacieuse et confortable résidence en bois à deux étages retirée du trottoir, 284 Chemin du Bayou entre Claiborne et Derbigny, îlet borné par la rue Hôpital, ayant corridor, salons, bibliothèque et salle à manger pour le dîner et salle à manger pour le déjeuner, cuisine, lavoir et autres chambres au premier étage; corridor, neuf chambres à coucher, chambre à bain au second étage, gaz, citerne, cour pavée, etc. Le terrain traverse à la rue Hôpital et a 100 pieds de face et est disposé en jardin, pelouse, et à des arbres fruitiers et arbres projetant l'ombrage.

2° Le terrain élevé pour bâtir adjacent ayant 32 pieds de face et courant jusqu'à la rue Hôpital. Pour les dimensions détaillées voir le plan.

Le terrain est remblayé au dessus du niveau voulu et la rue est pavée. Le voisinage est tranquille et respectable, près des chars urbains, des églises et des écoles. Cette propriété serait une demeure charmante avec un voisinage agréable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan Encanteur Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaires ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir.

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 324 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liqueurs, Cigares, Comptoirs, étagères, faïence, etc.

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

No 38,029—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MARDI, 18 avril 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 3 avril 1893, rendu dans l'affaire ci-dessus, au local No 36 rue Delta, entre Gravier et Poydras—

1° Tous les effets mobiliers que contient le dit local, appartenant au dit insolvable, consistant en liqueurs, cigares, comptoirs, étagères, faïences, verreries, etc.

2° Le bail non expiré.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
7 avril—7 8 15 à date

A VENDRE ou à louer—La propriété bien connue et avantageusement située de E. Frappart, connue comme le Frappart House, à Mandeville, Lne, consistant en cinq cottages meublés complètement pour hôtel ou familles. S'adresser à F. Isbara, Mandeville, Lne.
2 avril—4dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet,—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 150 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson, est à distance de la rue; a une galerie devant corridor au premier étage et au rez-de-chaussée, salons à arche salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Loué jusqu'au 30 septembre 1892.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine, et mesure environ 37 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson; il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien établi et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence à deux étages portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe mesurant 33 pieds 6 pouces de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, formant le terrain et formé du terrain entier No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et cette partie qui se trouve sur le terrain le plus proche du terrain 3, du terrain No 2 mesure 6 pieds, 7 pouces de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $432 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa désigné par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par [illegible] déposé à l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville comme plan No 2 [illegible] lequel les terrains mesurent comme suit :

Le terrain No 1 formant le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 33 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et même mesure.

Les améliorations du terrain No 1 consistent en cottage en bois ayant 6 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué pour $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le ci-devant faubourg Lafayette, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation et désigné par le No 12 sur le plan de ces terrains dressé par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S. B. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double corps de logis connu comme Nos 130 et 130 1/2 rue Philip, le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation et mesure 71 sur le plan de l'ancienne Ville de Lafayette dressé par Grant, sur un plan particulier fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé en l'étude de S. R. Kenny, ancien notaire. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary, et 1 5 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 15 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelque 8 chambres et un petit édifice de façade à deux étages, sur New Camp et St Mary. Le voisinage est excellent, bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson, ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckis à Mme C. Smith passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hemécourt, voyer, annexée à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hemécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876, et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $24 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et formée partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, bâti en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin, Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1890 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1891.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 99 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 89 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A, B, C de la dite esquisse, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 38 et 40 rue Robin, ayant 4 chambres de chaque côté, faite en ardoises, etc.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 31 mars 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 28 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois, ayant 4 chambres et connue le No 430 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 29 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, l'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacents aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St David, St André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St-David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David, St-André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David.

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 2 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calix, Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par C. A. Hedin, voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots ne sont situés qu'à une petite distance des avenues S. Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an du leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au-dessus du prix d'adjudication et dépôt requis de dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Jno J. Ward, notaire.
22 mars—22 29 5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES

—ET—

TERRAINS DE VALEUR,

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanie et Coliseum,

Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mars 1893 il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseum, Prytanie et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte passé par S. Marks, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant, conformément au dit plan 24 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds, 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, contenant galerie de façade, corridor, salons, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est en retrait de la rue et la cour est pavée, près de tous les avantages des agréments.

2° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St Patrick et St-David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. C. de Lisle en date du 23 mars 1868, déposé en l'étude de F. G. Wells ancien notaire, le dit lot No 7, formant le coin est de la rue First sur une profondeur de 120 pieds, [illegible] les lots [illegible] mesurent chacun 30 pieds [illegible] 31 pieds 3 pouces. Proches du marché et des lignes de [illegible].

Conditions de la vente — Comptant, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Wm. M. Gurley notaire.
1er avril—1 5 12 19 26—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes-Courants, Meubles de maison, Miroirs, Rideaux de dentelles.

Montre en or avec chaîne, Boutons en diamants.

Assortiment de Salon et de Chambre à coucher.

Tapis, Peintures à l'huile, Corniches, Cheval et Buggy, etc., etc.

A l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR — Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 13 avril 1893, à 11 heures A. M. au local No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans la susdite affaire, le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Les effets mobiliers et le contenu de la résidence No 291 rue Camp consistant en partie d'assortiments de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, aussi, un lot de comptes courants. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente.—Comptant avant livraison.
31 mars—31—avril 5 9 13

AR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté

SUCCESSION DE A. V. BRUNET

No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez-de-chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus, ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au-dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23 dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 0 pouces de face à la rue Poydras sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT

Cottage Double en Bois,

Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Mme Kate H. Ahern, femme de Andrew J Stewart.

No 37,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 février 1893, et aussi à un ordre supplémentaire, et rendu dans la succession désignée ci-dessus—

Le cottage double en bois bien situé Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues du Camp et Chestnut, dans l'îlet autrement borné par la rue Marengo, Sixième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galeries devant et cours sur le côté et ayant quatorze chambres en tout, citernes hangars arrière cours, etc.

Le lot mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot No 19 et de 4 pieds du lot No 20 pris du côté qui touche au lot No 19. Dans un voisinage amélioré et à proximité de tout le confort.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit, en billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 22 29—avril 12 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

Magasin en Briques à Trois Etages, No 33 rue Poydras. Succession de François Louis Henriques—No 38 34.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal.—Il sera vendu MERCREDI, 10 mai 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division "C," daté et signé le 5 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée, maintenant Peters, Gravier et Fulton, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Poydras vingt-deux pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3 et quatre vingt douze pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté, lignes qui se divisent du lot No 5, conformément à un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 20 mars 1853.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le numéro municipal 33 rue Poydras.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, en sus du prix de son adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. Bouny notaire aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 22 29—mai 6 10

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de Choix

—ET—

TERRAINS

Dans les Premier et Troisième Districts.

Elégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, coin Rocheblave, avec jolis terrains.

La maison à deux étages, Nos 303 et 305 Avenue Esplanade, entre Prieur et Johnson.

Un résidence à deux étages No 313 Avenue Esplanade.

—FORMANT—

L'encoignure Nord Ouest de la rue Johnson.

Et deux terrains de choix, touchant la propriété ci-dessus, sur l'Avenue Esplanade entre les rues Johnson et Galvez.

Deux grands terrains sur la rue Johnson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

L'îlet de terre borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Abadie.

Une portion de terre formant l'encoignure sud-ouest des rues Rocheblave et Onzaga.

Et six lots de terre coin des rues Gasquet et Anthony.

A L'ENCAN A CREDIT.

Succession de Pierre Lanaux.

No 36,683—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JNO H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mars 1893, et publiée à la date suivante des propriétés de valeur, à savoir :

1° L'élégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bayou Road, Rocheblave et Dorgenois. La maison est retirée de la rue, ayant une barrière de face et côté en fer, beau, coquet et allée Sebillinger, ayant corridors, salons doubles salle à manger et librairie, dessus de cheminées en marbre dans toutes les chambres contre avec un spl... range, office, cuisine, hangar, etc. Trois grandes chambres à coucher au premier, 2 salons (sitting rooms), 2 chambres à bain avec eau chaude et froide.

Le terrain est composé de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent chaque 31 pieds 9 pouces de face à l'Avenue Esplanade 32 pieds et 3 lignes de face au Chemin du Bayou par les profondeurs suivantes : Le lot No 1 formant le coin de l'Avenue Esplanade et des rues Rocheblave et des rues Rocheblave et du Chemin du bayou, 105 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face sur la dite rue Rocheblave et 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le lot No 2 mesure 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du No 1, et 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du No 3. Le lot No 3 a 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 128 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4.

La vente de l'encanteur sera réglée pour le 1er avril, la possession de cette résidence donnée jusqu'au 1er juin 1893.

2° La résidence à deux étages No 303 Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Prieur et Johnson, le lot mesure à peu près 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'Avenue Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles sur tout plus ou moins.

La maison a un corridor au premier et au rez-de-chaussée, galeries de face et de derrière, salons double salle à manger, cuisine, chambres à domestique, 3 chambres à coucher, chambre à bain, hangar, cour, etc. Terrain planté sur le côté, le tout cour pavée, barrière en fer de face. Louée à bail jusqu'au 1er septembre 1893.

4° La résidence à deux étages No 313 Avenue Esplanade, coin Johnson, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Galvez et Johnson; le lot mesure à peu près 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson.

La résidence est retirée de la rue ayant corridor, galerie de face et de côté, en sa double, salle à manger, lieux à l'anglaise, cuisine, office, 4 chambres à coucher dans la maison principale, 2 chambres sur la galerie, chambres à domestiques, chambre à bain, hangar, etc., située dans la proximité de l'avenue Esplanade, la proximité des voisins de cette chambre, accessible à tous les moyens de locomotion de la ville.

5° Deux terrains de choix touchant la propriété ci-dessus sur l'Avenue Esplanade les rues Kerlerec Johnson et Galvez mesurant chaque 30 pieds de face à l'Avenue Esplanade sur une profondeur de 133 pieds 5 pouces et 2 lignes; ces terrains entourés, ayant une banque ou bien que la rue en gravois. C'est un splendide site pour bâtir, dans un voisinage choisi.

6° Deux terrains sur la rue Johnson, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade et les rues Johnson, Galvez et Kerlerec, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds. Un site désirable pour deux cottages doubles, dans un voisinage bien amélioré et qui n'est qu'à un demi-îlet de l'avenue Esplanade.

7° Un certain îlet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 33, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer et déposé en l'étude d'Octave De Armas, ancien notaire en cette ville et conformément au dit plan le dit îlet mesure respectivement 400 pieds de face sur les rues Abadie et Onzaga, 295 pieds 6 pouces sur les rues Dorgenois et Rocheblave et subdivisé en 28 lots numérotés de 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit à savoir :

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue Rocheblave, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga, et le lot No 9 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Abadie. Les lots Nos 10 à 14 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Abadie, sur 147 pieds 9 pouces de profondeur. Les lots Nos 15 et 23 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Dorgenois et Abadie, et le lot No 23 formant l'encoignure des rues Dorgenois et Onzaga. les lots Nos 24 à 28 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Onzaga, sur une profondeur de 147 pieds 9 pouces. Voir le plan exhibé à la Bourse pour les subdivisions.

8° Six lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit:

Les lots A, B, C, D et E se touchent et mesurent, chacun, 29 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds. Le lot E forme l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga. Le lot F mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 147 pieds.

9° Six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Bernadotte et Anthony, les dits lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16 et 17, et mesurent comme suit :

Les terrains de 13 à 17 inclusivement mesurent 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Gasquet, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 12 forme le coin des rues Gasquet et Anthony. Le terrain No 12 mesure 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de façade rue Anthony, sur une profondeur de 15 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, privilège portant pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour la somme à crédit et transférera les polices d'assurance; l'acte de vente renfermant la clause de non aliénation et de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes autres clauses usuelles; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
11mars—11 15 22 29 av5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 22,640.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir : une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Génois sur 126 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revendiqués par F. A. Behan en raison d'un transfert de C. G. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14